

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU 27 JANVIER 2021**

Le 27 janvier 2021, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Laurent DENEAUX, Maire. La séance est ouverte à 19 h 05. Monsieur Alan CHARLES excusé arrive en cours de séance, pendant son absence il donne pouvoir à Monsieur Patrick BERNARDET. Madame Valérie DUTRION-MASSET est secrétaire de séance.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le PV du 16 décembre 2020.

Le conseil municipal décide l'octroi d'une subvention de 137 €, par élève accueilli domicilié à Sevrey, aux centres de formation d'apprentis et à l'association sportive de l'Etablissement régional d'enseignement adapté « Claude Brosse » de Charnay-les-Mâcon.

Le conseil municipal décide de solliciter une subvention au titre de de la répartition du produit des amendes de police pour la création d'une zone 30 rue Louis Verchère et approuve le plan de financement.

Le conseil municipal décide de solliciter une subvention au titre du FAPC 2021 – Enveloppe 1 : Aménagement de bourgs permettant d'améliorer le service rendu aux usagers et au titre de la DETR ou du DSIL 2021 pour la création de voies douces : route de la Varenne, route de l'Orme et entre la rue du Roch et l'Impasse Lazare Baron et approuve le plan de financement.

Le conseil municipal décide de solliciter une subvention au titre du FAPC 2021 – Enveloppe 2 : travaux d'entretien de voirie et ses accessoires pour les travaux de réfection et de renforcement de la rue Regenot pour sa partie située entre le carrefour avec la rue du Lavoir et le pont de l'autoroute (PS15) et approuve le plan de financement.

Le conseil municipal décide la création d'un emploi d'adjoint du patrimoine pour accroissement temporaire d'activité à temps non complet 10/35^{ème} à compter du 09 mars 2021 pour une durée de six mois et fixe la rémunération de cet emploi à l'indice but 376.

Le conseil municipal approuve la mise à jour du régime indemnitaire afin de tenir compte des nouvelles éligibilités et des nouveaux grades créés et décide de réactualiser les montants maximaux.

Le conseil municipal approuve la mise à jour de l'aménagement du temps de travail des ATSEM.

Le conseil municipal décide d'adhérer à la convention cadre d'adhésion aux missions optionnelles du Centre de Gestion de Saône-et-Loire, avec effet à la date de la signature de la convention et autorise le maire à signer la convention.

Le conseil municipal décide la démolition de l'ancien garage cadastré section AA 372 et 374 sis 13 A rue Louis Verchère à Sevrey.

Le conseil municipal décide un avis défavorable à la coordination des actions de l'Entente Plaine Sud par un vacataire et décide de ne pas participer financièrement aux charges de personnel liées au poste de vacataire chargé de la mission de coordination proposé pour l'Entente Plaine Sud.

Le conseil municipal décide son accord de principe à l'acquisition de la propriété cadastrée section AB n° 113, sise 37 rue Louis Verchère à Sevrey et charge Monsieur le Maire de mener les négociations en ce sens.

Le conseil municipal prend acte des décisions du maire n° 21 à 23/2020

Séance levée à 22 h 30

Le Maire,

Laurent DENEAUX